

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 29/008/2009
ÉFAI
7 août 2009

Maroc et Sahara occidental. Des Sahraouis empêchés de voyager et sanctionnés pour leurs prises de position

Amnesty International est préoccupée par les informations selon lesquelles des agents de sécurité marocains ont emmené de force six jeunes Sahraouis hors de l'aéroport Al Massira d'Agadir le 6 août 2009, puis s'en sont pris physiquement à eux. Les jeunes gens s'étaient vu refuser la veille l'autorisation d'embarquer à bord d'un avion pour se rendre au Royaume-Uni.

L'organisation de défense des droits humains demande aux autorités d'ouvrir immédiatement une enquête sur l'expulsion de l'aéroport et le passage à tabac de ces six personnes, parmi lesquelles trois jeunes femmes, et d'expliquer pourquoi on leur a interdit de se rendre au Royaume-Uni afin de participer à un programme visant à promouvoir la réconciliation entre des jeunes venus d'horizons différents.

Selon les informations recueillies, les six Sahraouis ont été frappés par les fonctionnaires dans trois endroits différents : devant l'aéroport Al Massira d'Agadir, dans un poste de la police des frontières près de Laayoune puis, de nouveau, au domicile de l'un d'eux, à Laayoune.

Amnesty International a écrit le 6 août au ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa, pour lui exprimer ses préoccupations quant au fait que ces jeunes du Sahara occidental, de même qu'un autre groupe de Marocains, avaient été empêchés de voyager pour des raisons à caractère manifestement politique. L'organisation a rappelé dans sa lettre l'obligation qui incombe au Maroc, en vertu de l'article 12 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), de respecter le droit des personnes de quitter un pays, y compris le leur ; elle a demandé au gouvernement de lever l'interdiction et de permettre aux deux groupes de se rendre sans délai et sans entrave au Royaume-Uni.

Âgés de dix-sept à vingt-quatre ans, les six Sahraouis – Mimouna Amidan, Mohamed Danoun, Nguia El Haouasi, Mohamed Fadel Elasri, Choummad Razouk et Hayat Rguibi – auraient été expulsés de l'aéroport Al Massira peu après 17 heures le 6 août. Ils devaient se rendre à Londres le 5 août afin de participer à *Youths Talk Together about Western Sahara* (« Les jeunes débattent du Sahara occidental »), une rencontre organisée par Talk Together, organisation à but non lucratif installée au Royaume-Uni. Il s'agissait de réunir durant deux semaines, du 5 au 19 août 2009, des jeunes venus du Maroc et du Sahara occidental, des camps de Tindouf (Algérie), de Norvège et du Royaume-Uni, afin qu'ils évoquent ensemble des questions politiques et des problèmes de leur vie quotidienne.

Les six Sahraouis devaient emprunter le vol Agadir-Casablanca AT422 de Royal Air Maroc à 11 h 30 le 5 août, afin de gagner Londres dans l'après-midi. Lorsqu'ils se sont présentés dans le hall des départs de l'aéroport Al Massira d'Agadir, des agents de sécurité en civil les ont toutefois informés qu'ils n'étaient pas autorisés à partir, sans pour autant avancer de raison ni de base légale à cette interdiction. Les fonctionnaires ont simplement indiqué avoir des « *ordres venus d'en haut* » et ont accusé les étudiants d'être des « *séparatistes* » et des « *membres du Polisario* ». Les six jeunes gens étaient en possession de documents de voyage valides et du visa requis pour l'entrée au Royaume-Uni.

Ils sont restés dans l'aéroport et ont entamé une grève de la faim en signe de protestation contre la décision des autorités. Les forces de sécurité (des policiers, des membres de la gendarmerie royale et des agents des forces auxiliaires seraient intervenus) les ont délogés au bout d'une trentaine d'heures. Emmenés hors de l'aéroport, les jeunes gens ont été frappés et se sont vu confisquer leurs affaires, notamment leur téléphone portable. Ils ont ensuite été emmenés à Laayoune, à 350 kilomètres environ au sud d'Agadir, à bord d'un véhicule escorté, selon les informations recueillies, par des voitures transportant des membres de la gendarmerie royale. Ils ont été interrogés en chemin dans un poste de la police des frontières, notamment sur la rencontre *Youths Talk Together about Western Sahara* et sur leurs contacts avec des organisations internationales. Ils auraient aussi été frappés et insultés. Arrivés chez Mimouna Amidan le 7 août vers 3 h 30 du matin, ils ont été accueillis par des membres de la famille qui portaient des drapeaux du Front Polisario et entonnaient des slogans en faveur de l'indépendance du Sahara occidental. Les jeunes gens ont alors de nouveau été frappés par les membres des forces de sécurité, et certains de leurs proches auraient eux aussi reçu des coups. Plusieurs personnes, dont Mohamed Fadel Elasri, ont été légèrement blessées. Des agents des forces de sécurité surveilleraient désormais la maison de Mimouna Amidan.

Complément d'information

Le 5 août, les autorités marocaines ont empêché sept jeunes Marocains et leur responsable, qui devaient se rendre eux aussi au Royaume-Uni pour participer à la rencontre organisée par Talk Together, de prendre le vol 30491 d'Air Arabia reliant Casablanca à Stansted (Royaume-Uni). Le groupe n'a pas non plus été informé de la raison ni des dispositions légales justifiant l'intervention des autorités.

Amnesty International est préoccupée par le refus des autorités marocaines de laisser ces deux groupes de jeunes gens quitter le pays pour se rendre au Royaume-Uni et participer à la rencontre *Youths Talk Together about Western Sahara*, qui s'inscrit dans le cadre plus général d'une série de mesures imposées par le gouvernement pour restreindre l'exercice légitime de la liberté d'expression sur des questions jugées politiquement sensibles, comme le rôle et le statut de la monarchie, la sécurité nationale et le statut du Sahara occidental. Des défenseurs des droits humains, des journalistes et des avocats, entre autres, continuent de subir des actes d'intimidation et, parfois, des poursuites judiciaires, lorsqu'ils franchissent certaines « lignes jaunes », notamment lorsqu'ils s'expriment en faveur de l'indépendance du Sahara occidental. Amnesty International a demandé à de multiples reprises aux autorités marocaines de se conformer aux obligations contenues dans l'article 9 de la Constitution et l'article 19 du PIDCP, qui garantissent le droit à la liberté d'expression.